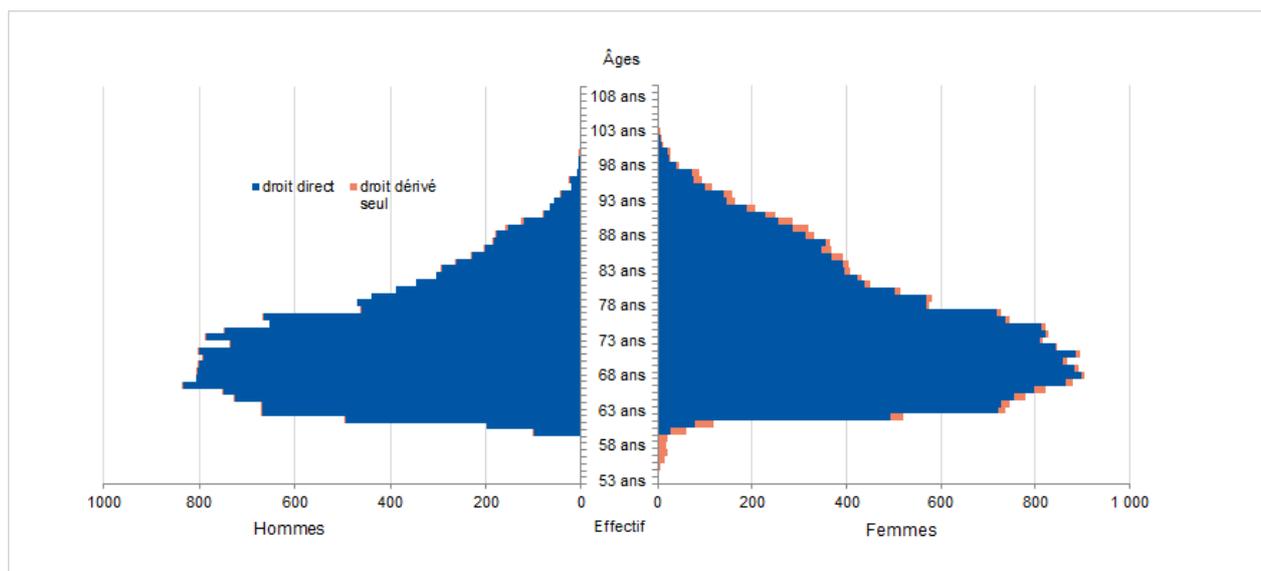


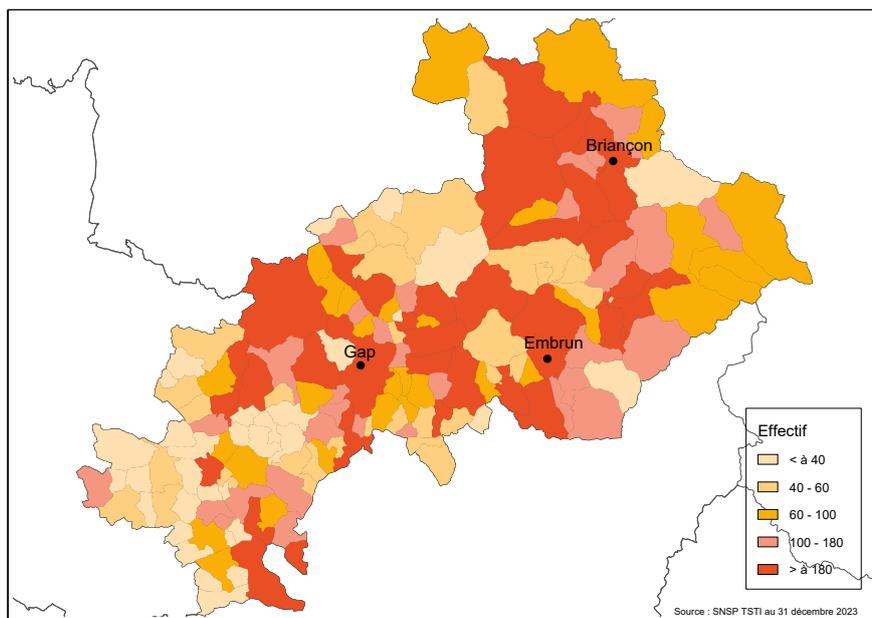
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	915	1 293	2 208
Droits directs (retraites personnelles)	842	906	1 748
Droits dérivés (retraites de réversion)	73	387	460
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	60	104	164
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	204	64	268
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,7 ans	63,5 ans
Droits dérivés	75,3 ans	75,2 ans	75,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	16 436	19 691	36 127
Retraités percevant un droit direct seul	15 905	14 770	30 675
Retraités percevant un droit dérivé seul	71	699	770
Retraités percevant les deux à la fois	460	4 222	4 682
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,2%	4,0%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 494	1 191	4 685
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	866 €	691 €	771 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,3%	46,8%	35,5%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Gap</b>			
Nombre total de retraités	4 265	5 896	10 161
Retraités percevant un droit direct seul	4 149	4 375	8 524
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	227	238
Retraités percevant les deux à la fois	105	1 294	1 399
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,5%	5,0%	4,8%
<b>Briançon</b>			
Nombre total de retraités	1 176	1 539	2 715
Retraités percevant un droit direct seul	1 144	1 169	2 313
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	39	40
Retraités percevant les deux à la fois	31	331	362
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,9%	5,0%	4,5%
<b>Embrun</b>			
Nombre total de retraités	865	1 130	1 995
Retraités percevant un droit direct seul	831	816	1 647
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	35	37
Retraités percevant les deux à la fois	32	279	311
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,5%	3,4%	3,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)